



La réunion du 3 mars 2022 était la dernière réunion du cycle des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) chez Vestalia.

En voici le résultat :

NAO 2022 Vestalia		Réunion du 10 février	Réunion du 24 février	Réunion du 3 mars	Revendications SUD
Salariés non cadres	Augmentation Générale au 1 ^{er} mars	30 € brut	47 € brut	50 € brut	200 €
	Prime exceptionnelle		120 €		
	Augmentation Individuelle	0,6 %	0,3 %		
	Prime de panier	+ 10 %	0 %		+ 1 €
	Carence arrêt maladie (jours non payés)	2 jours de carence pour les 2 premiers arrêts maladie de l'année, 4 jours de carence ensuite			Pas de jours de carence pour le 1er arrêt maladie de l'année, 2 jours de carence ensuite
	Prise en charge arrêt maladie	Paiement à 100 % pendant les 45 premiers jours d'arrêt, 75% jusqu'au 90 ^{ème} jour	Paie ^{ment} à 100 % pendant les 54 premiers jours d'arrêt, 75% jusqu'au 90 ^{ème} jour		Paie ^{ment} à 100 % pendant les 90 premiers jours d'arrêt, comme c'est le cas pour les cadres
	Prime de vacances	Refus de négocier			+ 100 €
	Prime de fin d'année	Refus de négocier			+ 250 €
Cadres		Exclus de NAO			Intégration dans les NAO

Résultats des NAO

- ⇒ Nous avons obtenu 50 € d'augmentation générale pour les salariés non-cadres. Cette augmentation sera effective à partir de la paie d'avril.
- ⇒ Une prime exceptionnelle de 120 € sera aussi payée avec la paie d'avril.
- ⇒ Pour les rares salariés qui auront en plus une augmentation individuelle, celle-ci sera versée avec la paie de mai. Les augmentations individuelles seront versées en priorité aux femmes pour combler leur retard de salaire avec les hommes.
- ⇒ Les 13 cadres de Vestalia auront uniquement des augmentations individuelles. La direction a refusé d'en dévoiler le montant.
- ⇒ Nous avons obtenu également pour les salariés non cadres 9 jours de plus payés à 100% pendant un arrêt maladie (les 54 premiers jours d'arrêt seront payés à 100% au lieu de 45 jours). Ce n'est toujours pas l'équité avec les cadres qui sont payés 100% pendant leurs 90 premiers jours d'arrêt maladie.
- ⇒ La direction a refusé de supprimer les jours de carence pour le premier arrêt maladie de l'année.
- ⇒ La direction a refusé de discuter d'une augmentation de la prime de vacances et de fin d'année.

Après s'être battu jusqu'au bout pour obtenir la plus grosse augmentation générale de salaire possible, SUD a signé l'accord NAO.



Ces augmentations sont insuffisantes, alors que l'inflation décolle. Le prix du litre de gasoil dépasse dans certaines stations-service les 2 €.

Nous restons donc vigilants.

Si l'inflation se poursuit et que les salariés perdent trop de pouvoir d'achat, une clause de revoyure est toujours possible.

Mais ce sera aux salariés de l'imposer.